

LE MOT DU PRÉSIDENT



La formation des jeunes est une affaire particulièrement importante. Elle doit permettre de doter ceux qui entrent dans la vie adulte et active de moyens pour s'inscrire dans la société et y évoluer. L'artisanat est, à cet égard, particulièrement illustratif car un grand nombre d'artisans sont passés par l'apprentissage et le salariat avant de reprendre ou de créer une entreprise.

Ce sont ces mêmes artisans qui, à leur tour, dotés de la volonté et de l'envie de transmettre leur savoir-faire ne prennent pas seulement part à l'effort national de formation mais assurent également et avant tout la transmission des métiers permettant autant la préservation que le renouvellement d'une tradition professionnelle séculaire.

Et pour cause ! Si la force de la formation réside précisément dans l'immersion des apprentis au sein de l'entreprise, elle lui garantit une formation en adéquation avec ses besoins et sa culture. Le rôle prépondérant du maître d'apprentissage et des formations pour le devenir proposées par le réseau des CMA répond à cet objectif.

Et pourtant, à l'heure de la rentrée 2024, la baisse des niveaux de prise en charge est une véritable source d'inquiétude mettant en risque la capacité de former à tous les métiers de l'artisanat. La situation économique et l'inflation accentuent les difficultés et de nombreux métiers sont en tension.

Pour faire face au manque de main-d'œuvre, l'apprentissage est plus que jamais la réponse aux problématiques de recrutement et une

assurance contre le chômage des jeunes. En effet, environ 80 % des apprentis formés par le réseau CMA Formation trouvent un emploi dans les sept mois après leur diplôme.

Double enjeu pour le réseau des CMA : continuer d'offrir un niveau de formation exigeant et faire évoluer les perceptions des jeunes sur les métiers de l'artisanat.

La première préoccupation des CMA est de répondre aux attentes des artisans, par des actions adaptées tant en formation initiale qu'en formation par l'apprentissage.

Par le biais de ses Centres d'Aide à la Décision (CAD), le réseau épaulé les jeunes dans la construction de leur projet professionnel : orientation, conseils concrets pour leurs candidatures, aide à la recherche d'entreprises, etc.

Côté recruteur, les CMA accompagnent les chefs d'entreprises afin de les aider à trouver le candidat idéal et faciliter leurs démarches administratives : calcul de coût de recrutement, établissement du contrat, information sur la réglementation, etc.

En ce mois d'octobre, j'encourage donc l'ensemble des jeunes qui n'ont pas trouvé d'entreprise à venir rencontrer les conseillers de la CMA et je souhaite que les chefs d'entreprise continuent à accompagner les jeunes dans leur formation. La pérennité de nos métiers est la responsabilité de l'ensemble des chefs d'entreprise artisanale.

Jean-Luc HELBERT
Président de la CMA Puy-de-Dôme

Toute l'actualité
de votre CMA





Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



STORIESSTORE 2023 - © photo : Shutterstock

VOUS AIMEZ VOTRE ENTREPRISE ? DONNEZ LUI CE QU'IL Y A DE MEILLEUR

**VOUS METTEZ TOUT VOTRE CŒUR DANS VOTRE ENTREPRISE
ET VOUS AVEZ DU MAL À TOUT DÉVELOPPER EN MÊME TEMPS ?
C'EST POURTANT LÀ QUE SE JOUE L'AVENIR DE VOTRE ACTIVITÉ !**

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat, experte du développement des Petites et Moyennes Entreprises, vous accompagne pour faire grandir durablement votre entreprise. Profitez-en !

 **Contactez votre CMA la plus proche**
cma-auvergnerrhonealpes.fr

LA CMA VOUS ACCOMPAGNE

- Développement de clientèle
- Visibilité sur internet et réseaux sociaux
- Actions commerciales
- Gestion et rentabilité
- Formations diplômantes
- Recrutement et fidélisation des salariés
- Transmission d'entreprise
- Maîtrise de l'énergie et de l'eau
- Nouvelles solutions de mobilité